Délégation Bretagne – Pays de la Loire
www.cnrs.fr
Parc Alcyone
1 rue André et Yvonne Meynier
CS 26936
35069 Rennes Cedex
T. 02 99 28 68 68
F. 02 99 28 68 01
W. http://www.dr17.cnrs.fr/

DEC173346DR17

Décision portant nomination de Mme Katia BARRAGAN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6297 intitulée Droit et changement social

Le Directeur,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Rafaël ENCINAS DE MUNAGORRI aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6297 ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6297 en date du 26/09/2017;

Considérant que Mme Katia BARRAGAN a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée du 7 janvier au 5 février 2008 par l'Université de Nantes.

DECIDE :

Article 1er : Mme Katia BARRAGAN, Ingénieure d'étude, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR6297 intitulée Droit et changement social à compter du 1er janvier 2017.

Mme Katia BARRAGAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Katia BARRAGAN est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le ….

Le Directeur de l'unité

Rafaël ENCINAS DE MUNAGORRI

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Gabrielle INGUSCIO

Visa du président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX